

CONSEIL D'ÉCOLE

Du 18 octobre 2016

Étaient présents :

Municipalité :

Mme BEAUPUY, conseillère municipale chargée de la commission
vie scolaire
Mme BEQUET, conseillère municipale

Enseignants :

Mme LAMONNERIE, directrice, présidente du conseil d'école
Melle BAYLET
Mme CHAUVIER
Mme DAVID
Mme DARDILHAC
M CLUZEAUD remplaçant Mme TRARIEUX
Mme VALLAT

Délégués :

Mme LEPELVE
M FROGER
Mme DESBORDES
Mme CHAUVET, secrétaire de séance
Mme GOSSELIN
Mme DESLATTES
Mme MARIEL
Mme JOUHAUD
M de FERLUC

Étaient excusés :

Mme GAUDY et , M CELERIER, DDEN
Mr DELIGNAT-LAVAUD,
M GERVILLE-REACHE, maire

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Bilan de la rentrée : effectifs, classes, ...
- ✓ Elections des représentants des parents d'élèves
- ✓ Vote du règlement du Conseil d'école
- ✓ Vote du règlement intérieur de l'école
- ✓ APC / TAP (Temps d'Activité Périscolaire)
- ✓ Sorties et projets
- ✓ Questions diverses

1) Bilan de la rentrée :

Effectif à ce jour : 169 élèves (un départ début décembre, un parti en septembre).

Répartition :

Classe de Melle BAYLET : 23 CP
Classe de Mme CHAUVIER : 7 CP et 16 CE1
Classe de Mme LAMONNERIE : 12 CE1 et 12 CE2
Classe de Mme DAVID : 26 CE2
Classe de Mme TRARIEUX : 25 CM1
Classe de Mme DARDILHAC : 10 CM1 et 13 CM2
Classe de Mr DELIGNAT-LAVAUD : 25 CM2

A noter, cette année plus de classes à double niveau que l'an passé.

Mme Vallat assure la classe le jour où Mme LAMONNERIE est déchargée pour la direction.
Deux AVS sont également présents sur l'école. Mme Cécile CHARLES s'occupe de 2 enfants, M Philippe DIDELOT s'occupe de 3 enfants.
Nouveaux programmes : cycle 2 : CP, CE1, CE2 / cycle 3 : CM1, CM2, 6ème
Pas de frais pour renouveler les manuels.

2) Elections des représentants des parents d'élèves :

Les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école se sont déroulées vendredi 07 octobre 2016.
287 parents étaient électeurs.
213 votes ont été comptabilisés.
Parmi ces votes, 33 étaient nuls.
taux de participation 74,22%

Les 7 sièges à pourvoir sont attribués à la seule liste présentée. Les parents de cette liste élus sont :

Titulaires :	Suppléants :
Mme DESBORDES Marie-Ange	M MONTEIL Christophe
M NOUHAUD Philippe	Mme PENEL Laëticia
Mme DESLATTES Isabelle	Mme MARIEL Patricia
Mr FROGER Sylvain	Mme JOUHAUD Agnès
Mme CHAUVET Sylvie	Mme LASPOUGEAS Sara
Mme GOSSELIN Valérie	M de FERLUC Antoine
Mme LEPELVE Marjorie	Mme TABARAUD ROUFFY Emilie

3) Vote du règlement intérieur du Conseil d'école :

Aucun changement n'est apporté au règlement intérieur du conseil d'école.

Ce règlement est voté à l'unanimité des présents.

4) Vote du Règlement Intérieur de l'école :

Aucun changement n'est apporté au règlement intérieur de l'école.

Ce règlement est voté à l'unanimité des présents.

Un mot passera dans les cahiers, demandant aux parents d'attester qu'ils ont pris connaissance du règlement intérieur et de la charte de la laïcité via le blog de l'école.

Pour les parents ne pouvant accéder à internet, il leur sera proposé le document papier.

5) APC / TAP :

- Une semaine sur deux par demi-groupe de classe.

Mme LAMONNERIE est déchargée du temps d'APC, son groupe est pris en charge par un enseignant par période pendant que ses élèves sont tous en TAP.

- APC :

M DELIGNAT-LAVAUD : 3 périodes en technologie (lien école/collège),

Mmes DAVID, DARDILHAC, TRARIEUX : sur le projet de l'année

Mme CHAUVIER : poésie

Mme BAYLET : premiers secours, écriture d'un livre numérique (book Creator)

- TAP ou Temps d'activités Périscolaires (remplacent les APS) : musique, anglais, tir à l'arc, hand, danse africaine, activité civique pour les CM2 (mairie, pompier), magie pour les CM1 et CM2, boxe éducative (des chaussettes seront à fournir pour mettre dans les gants), Nature avec l'association Tour d'image, jeux de société. Les enfants pratiqueront 5 activités parmi les 8.

Toutes les activités sont gratuites pour les familles (aide de l'État de 90 € par enfant).

Encadrement : un animateur diplômé aidé d'un employé communal. Le tableau des activités sera affiché et mis sur le blog. Ces activités sont appréciées, les retours sont généralement positifs.

6) Sorties et projets :

- Rencontres USEP (pas d'appui technique de l'USEP) : rencontres sportives. 1ère : cross fin novembre pour les CE2, CM1, CM2.

- 2 concerts JMF financés par la coopérative scolaire : 9 décembre et 10 avril

- Judo sur une période pour chaque classe donc pour 5-6 séances le jeudi après-midi. Coût pris en charge par la coopérative scolaire.

- M DELIGNAT-LAVAUD : sortie théâtre avec représentation en juin

- Mme DARDILHAC : prix passerelle pour les CM1 CM2. Lecture de 5 ouvrages et défis avec les 6èmes. Sortie au théâtre de l'Union où les étudiants du théâtre joueront des petites scénettes sur les livres, venue d'un auteur

- Mme LAMONNERIE : projet cirque jonglerie et équilibre offert par le Cirque. 20 h de pratique et découverte du monde du cirque jusqu'à fin mars. Suivi de la création de deux artistes et participation au spectacle final.

- Voyage pour les élèves du CE1/CE2 au CM2 : 29-30 mai au zoo de Beauval. Pique nique le 1^{er} jour, hébergement à l'hôtel La Pagode. 1 atelier pédagogique par classe. Déjeuner au restaurant le 2ème jour. Départ vers 7H 30 et retour vers 20 H. 15 accompagnateurs : 5 enseignants, 2 AVS, des adultes habitués aux voyages avec les enseignants.

- Le projet pour les CP-CE1 pour 2 jours sera présenté aux parents le 19 octobre.

Pour ces deux voyages, la mairie finance à hauteur de 12 € par jour et par enfant (169 élèves) soit 4 000 €.

Les élèves qui ne partent pas en voyage pour des raisons personnelles seront accueillis à l'école, aucun élève ne participe pas aux voyages pour des raisons financières.

7) Questions diverses : informations présentées par la mairie

- Nouvelle cantine : ouverture en septembre 2018 pour que certains travaux puissent se dérouler l'été parce que la cantine doit être fermée (monte-charges).

Cette nouvelle cantine est très attendue pour allonger le temps des repas et limiter le bruit. Le début d'année a été difficile par rapport aux horaires de passage des enfants.

- Fournitures scolaires : pour 2017 la mairie participera à hauteur de 68 € par enfant et par an y compris le papier de reprographie. En 2016, le papier était pris en charge par la mairie directement.
- Les travaux d'isolation du bâtiment sont programmés pour début février 2017 et dureront au moins 8 mois. Avant, il sera proposé une réunion aux enseignants pour expliquer l'organisation pendant les travaux. Une réunion publique sera organisée salle Méliès.
- Conseil local de la prévention de la délinquance mis en place par la préfecture.
Tous les lieux publics seront équipés de portail électrique (ouverture à distance avec caméra).
- Plan particulier de mise en sécurité et alerte incendie (2 signaux sonores différents et des consignes différentes : des exercices ont été réalisés avec les enfants.
- Le bilan de la coopérative scolaire sera présenté au prochain conseil d'école.
- Le calendrier 2017 est pris en charge par les écoles, il sera sur le même format que celui de l'an dernier avec des dessins des enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

La Directrice
Mme LAMONNERIE

La secrétaire de séance,
Mme CHAUVET